



MATINALE DE L'AMÉNAGEMENT ÉCONOME

Jeudi 26 avril 2018

Villeneuve-sur-Lot (Hôtel de ville)

Aménager avec les propriétaires privés et créer du foncier à bâtir avec l'Association Foncière Urbaine (AFU)

Réorganiser un parcellaire complexe, valoriser du foncier bien placé dans le bourg pour créer de l'habitat individuel, assurer la convergence entre intérêts des propriétaires privés et logiques d'aménagement portées par la collectivité locale, tous ces objectifs peuvent être atteints en utilisant **la procédure de l'association foncière urbaine de projet, nouvel outil de projet créé par la loi ALUR**. Cette matinale propose **des clefs de mise en œuvre** de cet outil de gestion « douce » du foncier.

Objectifs

- / comprendre **les avantages de l'AFU** pour les propriétaires, la collectivité et les opérateurs (et notamment ceux de l'AFUP)
- / appréhender **quand, où et comment** recourir à une AFU Libre, Autorisée ou de Projet
- / repérer **les conditions de réussite** avec les témoignages d'élus

Public

- / élus communaux
- / techniciens de collectivités
- / professionnels (architectes, urbanistes...)

Intervenants

- / Odette Frering, adjointe au maire de Chuyer (département de La Loire)
- / Nathalie Hérard, architecte-urbaniste, directrice du CAUE 47
- / Pierre Jeannin, urbaniste consultant (département de l'Isère)

Modalités de participation

- / sur inscription (bulletin ci-joint)
- / gratuit pour les adhérents CAUE

Programme

8h30 Accueil des participants par les partenaires : Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois, Amicale des Maires de Lot-et-Garonne et CAUE de Lot-et-Garonne.

9h POURQUOI S'INTÉRESSER AUX AFU ?

/ Nathalie Hérard, directrice du CAUE 47

LES AVANTAGES D'UNE AFU

- / Pierre Jeannin, urbaniste consultant
- / Le **cadre juridique** de l'AFU Libre, Autorisée et de Projet
- / Les **conditions de réussite** d'une démarche d'AFU

EXEMPLE DE L'AFUA DES DEUX TILLEULS À CHUYER

/ **Témoignage d'une élue** : Odette Frering, adjointe au maire de Chuyer (commune de 803 habitants – département de La Loire)

12h TABLE-RONDE : MOBILISER LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS EN LOT-ET-GARONNE

- / Pierre-Jean Fougeyrollas, maire de Fongrave
- / Odette Frering, adjointe au maire de Chuyer
- / Benjamin Glemin, juriste, atelier d'urbanisme, DDT 47
- / Pierre Jeannin, urbaniste consultant
- / Evelyne Michel, DGA, Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois
- / Joseph Pascual, géomètre-expert

12h30 Échanges autour d'un buffet

Programme établi le 08.03.2018, susceptible de modifications de dernières minutes.

47 Lot-et-Garonne

c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

INFO → ÉNERGIE



LOT-ET-GARONNE
Le Département

